

QU'EST-CE QU'UNE VIRTUAL MEETING ROOM (VMR) SALLE DE RÉUNION PERMANENTE

→ DÉFINITION D'UNE VMR

Chaque entité adhérente au service visioconférence Mégalis Bretagne dispose d'une salle de réunion permanente dont les coordonnées ont été transmises à l'Administrateur de votre entité, généralement le service informatique.

Le principe d'une VMR réside dans le fait qu'elle soit permanente, elle a toujours la même adresse de connexion. Dans ces salles vous pouvez accueillir jusqu'à 500 participants qui pourront se connecter via un système H323/SIP, l'application Desktop Lifesize, un navigateur Web, un Smartphone, une tablette ou en audio uniquement. Pour résumer, elle a le même mode de fonctionnement et les mêmes modalités qu'une salle unique à la différence qu'elle ne change jamais d'adresse de connexion.

→ COMMENT VOS INVITÉS REJOIGNENT VOTRE VMR ?

Chaque entité adhérente au service visioconférence Mégalis Bretagne dispose d'une salle de réunion permanente dont les coordonnées ont été transmises à l'Administrateur de votre entité, généralement le service informatique :

Vous êtes invité à rejoindre la réunion via une adresse du type <https://call.lifesizecloud.com/13100xxx>
Les derniers chiffres ([13100xxx](#)) sont l'ID de votre VMR que vous retrouverez dans les différents moyens de se connecter :

Via l'application Desktop Lifesize	https://call.lifesizecloud.com/13100xxx - si vous avez déjà installé l'application, elle se lancera automatiquement.
Via un navigateur WEB	https://call.lifesizecloud.com/13100xxx
Via un tél	+33 9 74 59 71 57 puis saisissez l'extension 13100xxx puis #
Via un terminal de visioconférence	13100777@sip.lifesizecloud.com ou composez 3.122.123.157## 1310xxx depuis votre télécommande
Via Skype	https://skype.lifesizecloud.com/13100xxx
Via Smartphone et tablette	Télécharger l'application Lifesize et composez le N° de conférence 13100xx

QU'EST-CE QU'UNE VIRTUAL MEETING ROOM (VMR) SALLE DE RÉUNION PERMANENTE

→ COMMENT MODÉRER UNE VMR ?

Une VMR peut fonctionner sans modérateur. Le modérateur est la personne qui peut modérer les micros de tous les participants et exclure éventuellement l'un d'entre eux. Par défaut le modérateur d'une VMR est le (ou les) administrateur(s) de la plateforme au sein de votre entité. **Si vous souhaitez désigner d'autres modérateurs, il vous suffit de faire la demande auprès du support CapVisio** qui pourra désigner en modérateur n'importe quel utilisateur licencié de votre entité. Nous pouvons désigner jusqu'à 50 modérateurs simultanément dans la même réunion.

→ QUELS SONT LES PARAMÉTRAGES D'UNE VMR

Si vous le souhaitez vous pouvez demander au support CapVisio d'activer la **fonctionnalité de salle d'attente** d'une VMR. Les participants ne pourront entrer dans la réunion sans l'accord d'un modérateur désigné.

Vous pouvez également demander au support CapVisio de **mettre un mot de passe** pour accéder à la réunion. Seuls les détenteurs du mot de passe auront l'autorisation d'entrer. Par exemple, c'est une alternative à la salle d'attente quand il n'y pas de modérateur présent dans la réunion

Enfin, vous pouvez sur simple demande au support CapVisio faire **changer l'adresse de connexion** de votre VMR



SUPPORT TECHNIQUE

En cas de problème technique, veuillez contacter le :

02 14 02 14 10

